
Pétition de la citoyenne Cameron pour être entendue à la barre de la Convention, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition de la citoyenne Cameron pour être entendue à la barre de la Convention, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21202_t1_0078_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Renvoyé aux trois comités pour en faire un prompt rapport (113).

49

[*Pétition de la citoyenne Cameron à la Convention nationale, Paris, le 4 brumaire an III*] (114)

Liberté, Égalité

Citoyen Président

La citoyenne Anne Caroline Cameron, épouse du citoyen Notaire, volontaire de la première compagnie du 15^e bataillon des fédérés te supplie de vouloir bien l'admettre à la barre de la Convention nationale pour y être entendue sur des malheurs qu'elle a éprouvé depuis que son mari est prisonnier de guerre en Bohême. Elle espère de la justice et de la

sagesse que tu voudras bien lui octroyer sa demande.

Salut et fraternité.

CAMERON, femme NOTAIRE.

50

[*Dugué d'Assé, représentant du peuple à la Convention nationale, Paris, le 4 brumaire an III*] (115)

Citoyens collègues,

Je vous demande un congé pour rétablir ma santé, treize mois de captivité, deux enfans, le sac sur le dos, depuis plus de deux ans, sont mes titres. Limités vous même; tout à vous, votre vray et sincère collègue.

DUGUÉ D'ASSÉ, député de l'Orne.

P.S. 4 décades me suffiroient, je l'espère.

(113) *Ann. R.F.*, n° 34. *J. Fr.*, n° 760; *M.U.*, XLV, 74; *F. de la Républ.*, n° 35; *Rép.*, n° 35.

(114) C 325, pl. 1403, p. 26.

(115) C 323, pl. 1382, p. 9. Guimberteau, rapporteur selon C^o II 21, p.17.